

**Complément d'avis n° 2020/12-08
relatif à l'accréditation de
l'École polytechnique universitaire de l'université Lyon-I
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport de suivi des recommandations sur la prise en compte des recommandations demandé dans l'avis n° 2020/12-08.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École polytechnique universitaire de l'université Lyon-I ;
- Vu la note de synthèse établie par Claire PEYRATOUT, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 mai 2023,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 16 mai 2023.



La présidente,
Elisabeth CREPON